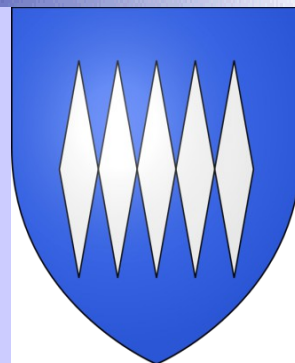


L'Echo des 13 Villages

Les Arnats-Boissières-Farges-Freydefont-Les Granges-
Lambre-Lenteuge-Sapchat-Saillant-Sailles-Saint-
Nectaire-Sauvagnat-Treizanches – juillet 2018



Le mot du Maire

Après une année 2017-2018 riche de changements et d'évolutions, votre Conseil municipal a souhaité vous rendre compte des événements qui ont marqué votre commune ces douze derniers mois et relancer pour cela le **bulletin municipal** cher à nombre d'entre vous : « L'Echo des 13 Villages »... Vous trouverez dans ces pages des retours sur des événements marquants, des points sur les projets en cours, des rendez-vous, autant d'informations que nous vous encourageons à compléter, alimenter, suggérer, pour les bulletins ultérieurs !

L'année écoulée et la rentrée qui s'annonce témoignent d'une commune qui se porte bien : les inscriptions à **l'école** sont en hausse, **le recensement** réalisé en ce début d'année constate une population en augmentation sensible, de **nouvelles activités** s'implantent sur le territoire, **les finances** de la commune sont, comme nous nous y étions engagés, nettement assainies (cf p.6 du présent bulletin).

Ces évolutions ont nécessité que soit repensé l'**urbanisme** de votre commune. Le 23 mars 2018 a donc été adopté le nouveau Plan Local d'Urbanisme. Fondé sur un diagnostic approfondi du territoire, le **PLU** prépare le développement de la commune : pour l'accompagnement de l'habitat, de l'économie, du tourisme, pour la préservation de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie. Il trace les orientations majeures d'aménagement et de développement, et définit le **nouveau règlement d'urbanisme de la commune**. Ce document très complet est bien sûr à votre disposition, en mairie et sur internet (www.ville-saint-nectaire.fr).

Forte de ce document-cadre, et dans la perspective de retrouver de réelles marges financières pour **l'investissement**, la municipalité a préparé les projets de travaux par la réalisation d'**études**, indispensables avant les premiers coups de pioche. Beaucoup ont abouti cette année, dont vous trouverez la présentation en p.6 et 7... Parmi ces projets, vos élus travaillent également à la recherche d'investisseurs pour redynamiser Thermadore, autour de l'incroyable richesse de Saint-Nectaire : l'eau. Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agira pas pour la commune de porter elle-même cet investissement en réengageant lourdement et durablement ses budgets... Les « Echos des 13 Villages » vous informeront régulièrement de ce projet.

Enfin, la commune se prépare, pour la rentrée au renouvellement partiel de ses représentants : après la démission début juillet de Madame Noëlle Leménager, conseillère municipale, **des élections complémentaires partielles se tiendront à l'automne** (les dates sont en cours de validation en préfecture), pour la désignation de 5 nouveaux membres au Conseil municipal. Les élus et moi-même tenons à remercier chaleureusement Noëlle pour son implication sans faille au service des habitants de la commune, pendant 10 ans. Que soient aussi salués à cette occasion Maxime Hernandez, Dominique Monsieur, Etienne Lestrade et Claude Boucheix, qui ont également oeuvré avec force et dévouement au sein du Conseil municipal.

Nous souhaitons enfin vivement remercier les équipes techniques et administratives de la Mairie et du Centre Lignerat-Thermadore, mais aussi toutes **les forces vives de la commune** : pompiers, associations, commerçants, bénévoles, habitants engagés sous diverses formes dans la vie de notre territoire, dans un objectif commun de partage et de joie.

Alphonse BELLONTE



La vie dans la commune...

Mairie : du changement dans le personnel...

Une nouvelle directrice des services : Hélène Guicquéro

Un nouveau directeur des services techniques : Bertrand Vizcaino

... et des adresses mèl plus fonctionnelles pour nous contacter :

- accueil@ville-saint-nectaire.fr : Arlette Faugère
- direction@ville-saint-nectaire.fr : Hélène Guicquéro
- services.techniques@ville-saint-nectaire.fr : Bertrand Vizcaino
- comptabilite@ville-saint-nectaire.fr : Michèle Placet

Des horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30
et également le mercredi de 16h à 19h

A partir du 1er août...
Un nouveau site web !
Infos, animations, projets...
Suivez l'actualité
de votre commune
www.ville-saint-nectaire.fr

N'hésitez pas à transmettre
vos informations à la mairie, par le biais
du site web, ou des adresses mèl...

Fête de la musique le 21 juin 2018.

Merci
à l'école,
à l'association des
commerçants
« Union des
Sources de Saint-
Nectaire »
et au Comité
des Fêtes !



Recensement

Le recensement 2018 s'est déroulé en janvier et février dans de très bonnes conditions.

La Mairie souhaite remercier les Saint-Nectairiens pour le très bon accueil réservé aux agents recenseurs.

Les données remontées au niveau national pour leur analyse et leur compilation font apparaître une population en nette hausse...

Rendez-vous en fin d'année 2018 pour le décompte officiel !

Ecole... école... école... école...école... école... école... école... école... école...

Des effectifs en hausse pour la rentrée 2018

L'école devrait accueillir 42 élèves en septembre 2018 : 11 en CP, 11 en CE1, 10 en CE2, 3 en CM1 et 7 en CM2. Les effectifs étant très chargés, exceptionnellement les 6 enfants de grande section resteront scolarisés à Murol en 2018-19.

Retour à la semaine de 4 jours : dès la rentrée de septembre, la classe reprendra son rythme sur 4 jours les lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec les horaires suivants : de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45. Le temps du midi pourra ainsi être consacré aux Activités Pédagogiques Complémentaires. Les horaires des transports scolaires et de la cantine sont inchangés. La garderie accueillera toujours les enfants à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h15 le soir. La piscine Thermadore recevra toujours gratuitement les enfants de la commune dans le temps scolaire...

Pour suivre toute l'actualité de l'école et les infos utiles : <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0630777C/>

Ecole, cantine, garderie, transport, pensez à inscrire vos enfants !

Les documents ont été transmis aux familles, veillez à les remplir...
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 73 88 59 23.

Merci à l'équipe enseignante pour les échanges avec la municipalité, pour son investissement et son dynamisme, ainsi qu'à l'Amicale Laïque pour la réalisation de nombreux projets.

Des projets et des activités par tous et pour tous !

Commune, associations, habitants, pour l'amélioration du cadre de vie. Quelques exemples...

- Dans notre montagne, « Le Regardet », troisième coupe de bois réalisée par la municipalité pour aérer la forêt et favoriser sa régénération (remerciements à l'ONF pour son accompagnement)
- Aux Arnats, construction d'une station d'épuration (subventions Conseil départemental et Agence de l'Eau)
- Aux Arnats, réfection du lavoir
- Aux Granges, construction d'un rangement pour les poubelles et redressement de la Croix
- A Lenteuge, restauration progressive du four (remerciements à l'association Le Village de Lenteuge)
- A Saint-Nectaire-le-Bas, protection de la source Moranges avant sa restauration (remerciements à l'Association de Sauvegarde du Patrimoine)

Notre commune est riche en jeunesse...

Depuis plusieurs années, la municipalité et ses associations travaillent en étroite concertation avec les jeunes et leurs familles pour développer des activités et équipements qui répondent à leurs attentes.

Ainsi, en 2017 et 2018, un terrain multi-activités (basket, foot, hand) a été installé au parc du Dolmen, ainsi qu'un bike-park (terrain de VTT, BMX, trottinette) où les élèves de Saint-Nectaire ont pu finaliser un cycle VTT.

Les jeunes de la commune bénéficient aussi de la mise à disposition de la salle des associations avec bibliothèque et salle de jeux.

Les suggestions et engagements nouveaux demeurent les bienvenus !

La grande vitalité des associations

Saint-Nectaire compte en 2018 **27 associations !**

Saluons les 3 dernières nées :

- **Free Wheels** : activités de Drift Trike à Saint-Nectaire.
- **Denny Blane** : regroupement de musiciens pour répétitions et concerts.
- **Vallée Verte Festival** : promotion des arts vivants sous toutes leurs formes au sein de la Vallée Verte et en particulier lors du « Saint-Nectaire Vallée Verte Festival ».

La municipalité remercie vivement l'engagement de l'ensemble des bénévoles, qui contribuent à la vitalité de Saint-Nectaire.

Cette année encore, **56 000 € de subventions communales** ainsi que la mise à disposition de la Salle des Associations aideront ces acteurs à réaliser leurs projets.

Tous les contacts et infos sont en mairie. N'hésitez pas.

Félicitations !! au Rugby Club de la Vallée Verte, champion d'Auvergne 2018 de 4ème série !

La Fête du Saint-Nectaire à la Pentecôte, un rendez-vous incontournable.

Organisée par les Sites Remarquables du Goût, le Comité des Fêtes et la municipalité, l'édition 2018 a accueilli près de **15 000 personnes**.

Marché des producteurs, marché artisanal, brocantes, marché aux plantes, animations, spectacles, petit train...

A l'année prochaine !



A Saint-Nectaire, on trouve...

- de l'aquagym
- de l'aquabike
- des cours de natation
- des bébés-nageurs
- un terrain multi-activités
- un minigolf
- du rugby
- des découvertes patrimoniales
- de la danse pour les enfants
- du théâtre
- des orchestres
- des cours de musique
- de la boxe
- du viet vo dao
- du yoga
- un bikepark
- et un programme d'activités conçu spécialement pour les enfants par la Communauté de Communes, un centre de loisirs géré par le Sivom de la Vallée Verte...

Un été dans la Vallée...

Un programme d'animation conjoint pour les communes de la Vallée Saint-Nectaire, Murol, Chambon-sur-Lac

Pour la première fois, trois communes ont regroupé leurs initiatives et leurs moyens pour éditer un programme d'animation commun, un calendrier pratique de tous les spectacles et animations proposés aux habitants et aux vacanciers. Ce livret a été financé grâce à la participation de très nombreux commerçants. Deux éditions - une en juillet, une en août - seront disponibles partout, en particulier dans les Offices de tourisme du Sancy. La plupart des rendez-vous proposés sont gratuits... Demandez le programme.



CHAMBON-SUR-LAC • MUROL • SAINT-NECTAIRE

Retrouvez cet été encore la
vitalité et le talent des

18èmes Rencontres Interculturelles de Jeunes Européens

Accueillis à Saint-Nectaire **du 4 au 18 août**, 60 jeunes français, hongrois, italiens, bulgares, turcs, slovaques..., tous artistes confirmés, travailleront à la préparation de spectacles et soirées interculturelles présentés dans la commune, et animeront, pour les habitants, des ateliers participatifs en chant, danse, théâtre, musique, cirque, vidéo, arts visuels.

Venez participer à l'aventure, aucune pratique artistique n'est exigée.

Contactez Euroculture en Pays Gentiane au 06 20 92 76 49 ou par courriel à eurocultureenpaysgentiane@gmail.com

Saint-Nectaire accueille un concert du Festival Voix Romanes

Organisé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, ce premier festival propose 6 concerts dans 6 joyaux de l'art roman auvergnat.

L'église de Saint-Nectaire accueillera le **vendredi 31 août à 20h30** un concert exceptionnel voix et orgue.

Informations sur www.festival.puy-de-dome.fr/voix-romanes



Edité par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Saint-Nectaire

ce livret propose un parcours d'1h30 présentant notre riche patrimoine thermal.
Co-réalisé avec l'Université Blaise Pascal.
En vente dans vos commerces...

Thermadore à l'heure d'été...

La piscine, le sauna, le hammam et le jacuzzi sont ouverts tout l'été du lundi au samedi de 14h30 à 19h30, et le dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

Un espace extérieur a été aménagé pour l'été. Retrouvez également les rendez-vous d'aquagym, aquabike, leçons, ainsi que les soins, massages, hydro-jet...

sur réservation en consultant le site de Thermadore : www.thermadore.fr ou en téléphonant au **04 73 78 83 47**

... à Saint-Nectaire



Deuxième édition du Saint-Nectaire Vallée Verte Festival

La Mairie de Saint-Nectaire, en partenariat avec les communes de la Vallée et l'association Vallée Verte Festival, organise la deuxième édition de ce festival estival. **Du 22 juillet au 15 août, la Vallée va résonner de spectacles pluridisciplinaires**, en cherchant toujours à mixer les genres et les cultures, à lier les spectacles aux richesses du territoire, à mobiliser tous les acteurs – associations, chercheurs, randonneurs, conférenciers, amoureux du patrimoine et des espaces naturels... Musique, déambulations, théâtre, conférences, cirque, lectures, danse, visites, graff, les **12 soirées spectacles** seront systématiquement précédées de « **préambules** » proposés par les acteurs de la Vallée. Tarifs : 0€ à 10€.

Découvrez toute la programmation chez vos commerçants, à l'Office de tourisme, à la Mairie, ou encore sur le site

www.saintnectairevallevertfestival.com

Avec le Pass Saint-Nectaire Vallée Verte Festival, entrez à tous les spectacles pour moins de 3€... et soutenez le festival !

– pass 35 € : non nominatif, il donne accès aux 12 spectacles et préambules

– pass bienfaiteur 50€ : accès à tous les spectacles et préambules

L'équipe vidéo des Rencontres Européennes et du Saint-Nectaire Vallée Verte Festival recherche des bénévoles !

Rejoignez l'équipe de tournage et profitez du festival au cœur de l'événement, du 22 juillet au 16 août. Chaque participant sera formé une journée pour choisir un sujet de micro-reportage, conduire les interviews d'artistes, filmer des extraits de concerts ou spectacles en live.

Renseignements et inscriptions : 06 85 69 80 58 - snvffestival@gmail.com

Il n'est pas nécessaire d'être présent sur tout le festival.

Le Vallée Verte Festival s'achèvera par la Grande fête de Clôture, le 15 août à partir de 20h30, et le traditionnel feu d'artifice

Les marchés tout l'été à Saint-Nectaire

Retrouvez vos producteurs tous les dimanches de juillet et août, et jusqu'au 2 septembre, de 8h à 12h30, Place de l'église.

Pour un meilleur cadre de vie, la gestion différenciée des espaces verts...

La municipalité a opté depuis plusieurs années pour ce mode de gestion qui permet **un entretien plus écologique et économique des différents types d'espaces**. Sont privilégiés les plantes vivaces qui repoussent chaque année, la culture en serre propre où sont cultivés des plants offerts par les jardiniers du territoire, les jachères fleuries, les fauches sélectives, l'utilisation des feuilles mortes au pied des arbres, l'abandon total des produits phytosanitaires non respectueux de l'environnement...

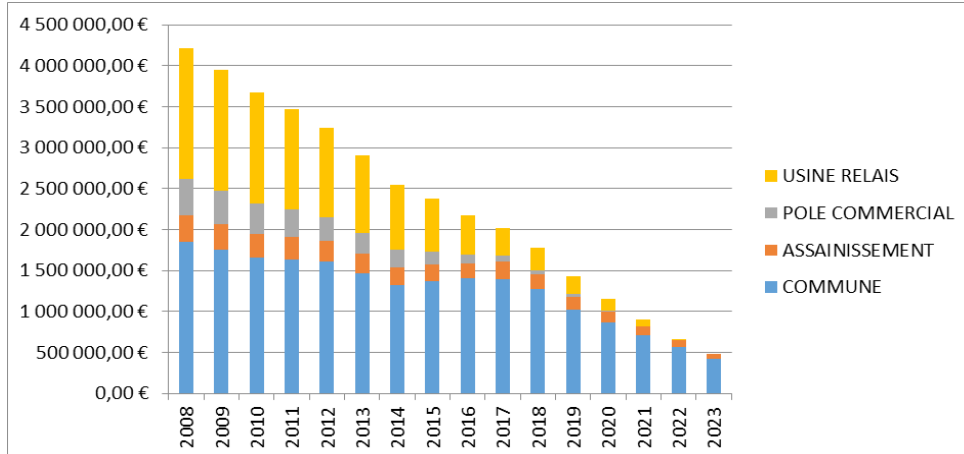
Quelques chiffres pour la commune de Saint-Nectaire : 1200 bulbes de 30 espèces plantés à l'automne, 600 plantes annuelles et 400 vivaces pour l'été, 40 espèces arboricoles... et **60 % d'économie réalisés en 3 ans avec ce mode de gestion**.

Des projets pour Saint-Nectaire...

Le redressement des finances de la commune permet de relancer l'investissement.

La dette en capital était de 4 210 793 € en 2008, elle est de 1 531 296 € aujourd'hui.

La situation permet enfin d'investir et les différentes études réalisées depuis 2008 permettent d'envisager l'avenir consciencieusement.



Evolution de la dette communale 2008-2018

Un Plan d'Aménagement du Bourg (P.A.B.)

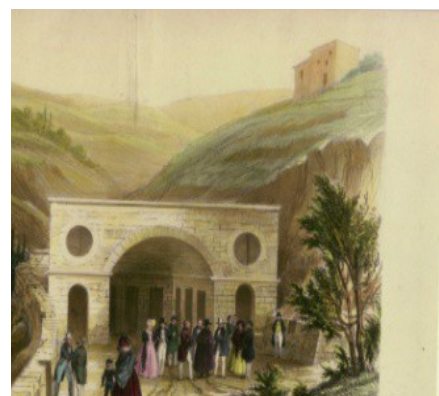
Quelle restauration et quels aménagements entreprendre dans une commune forte de 13 villages ? Comment permettre une circulation naturelle entre les bourgs haut et bas de Saint-Nectaire ? Comment répondre aux problèmes de stationnement en saison haute ? Comment donner à voir les différents patrimoines de la commune, son histoire thermale notamment ? Quels mobiliers urbains privilégier ? Comment retrouver le lien avec le cours d'eau au cœur du bourg ? Comment répondre à la désertification de certains quartiers ? La complexité et l'étendue de la commune de Saint-Nectaire ont nécessité une approche globale, traduite dans un Plan d'Aménagement du Bourg confié au cabinet SCP Descoeur, spécialiste de l'aménagement du territoire.

Le PAB donne des orientations fortes et liste 11 phases de chantiers distincts, en commençant par les entrées du bourg de Saint-Nectaire. Le séquençage de ces travaux et les premiers avant-projets destinés à lancer les appels d'offre de travaux seront finalisés à l'automne. Les aménagements sont élaborés en concertation avec le Conseil départemental, maître d'ouvrage de tout l'espace occupé par les routes départementales « de mur à mur ». **Des subventions ont été obtenues auprès de l'Etat (DETR) pour la première phase du projet.**

Finalisation de l'étude pour la restauration des anciens Thermes du Cornadore

Le cabinet Nunez et Béchet Architecture a présenté en comité de pilotage le 2 juillet les résultats de son étude sur ce monument historique. L'étude a permis de reconstituer l'histoire architecturale des Thermes, construits à partir de 1827, et plusieurs fois largement modifiés et de prioriser les premières mesures de sauvegarde et de conservation. L'étude permet également de vérifier s'il est possible de réhabiliter ce monument pour de nouveaux usages, de lui permettre de revivre et d'être montré au public.

Projet porté par la municipalité et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine.



LE BUDGET chiffres clefs 2018

- budget de fonctionnement de la commune : 1 187 839 €
- budget d'investissement de la commune : 879 506 €

- dette par habitant en capital au 01.01.2008 : 6 147 €
au 01.07.2018 : 2 089 €
- intérêts restant dus au 01.01.2008 : 1 206 500 €
au 01.07.2018 : 160 673 €

A l'église...

Après l'édition par Daniel Tardy de « Toute la lumière sur l'église romane de Saint-Nectaire », l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon et le CNRS s'associent à ces recherches.

L'objectif pour le CNRS est d'étudier scientifiquement le calendrier de la course du soleil à l'époque supposée de la construction de l'église et de modéliser son impact sur les chapiteaux de l'église. Pour l'Ecole d'architecture, il s'agit de concevoir un outil de visualisation en 3D des impacts lumineux du soleil dans l'église.

Projet entièrement financé par le Ministère de la culture.

Projet de restauration du marais salé

Le village de Saint-Nectaire est connu depuis l'Antiquité pour ses nombreuses sources, plus d'une quarantaine, qui émergent du socle granitique et sont utilisées selon leurs compositions pour différents usages (thérapeutiques, artisanaux, géothermiques). Les eaux minérales sont donc une identité forte de la commune, un patrimoine à préserver et à valoriser. Sur l'ensemble de ces sources, certaines développent un véritable biotope... maritime ! un « **pré salé intérieur** », qui héberge de plus une flore exceptionnelle.

Situé en plein cœur de Saint-Nectaire, sur les pentes et espaces environnant Thermadore, c'est ce « marais salé » qui fera l'objet d'une mise en valeur.

Le projet a deux objectifs : d'une part la restauration d'un espace de marais salé qui a été remblayé, le long du parking de Thermadore ; d'autre part la mise en place d'un circuit de découverte sur le site pour mettre en valeur et expliquer cet exceptionnel biotope.

Projet porté par le SIVU pour la Communauté de Communes du Sancy, subventionné par le fonds européens Leader et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



De l'eau de l'eau...

Diagnostic aléas inondation du Courançon / Frédet

A la suite du Plan de Prévention des Risques Inondations qui a été réalisé par la Communauté de communes sur la Couze Chambon, la mairie de Saint-Nectaire a commandé un diagnostic cartographié du cours d'eau qui traverse Saint-Nectaire : le Courançon ici, le Frédet là...

Le 3 juillet, au cours du dernier comité de pilotage, qui associe étroitement les services de la Préfecture (DDT) et du SIVU, le bureau d'étude IRH, a présenté ses travaux qui permettront d'aboutir à une cartographie des risques d'inondations en cas de crue décennale, trentennale, quinquennale ou centennale.

La remise de cette étude, en septembre, permettra à la commune de mieux informer les habitants, d'anticiper les risques et le développement des constructions sur son territoire.

Etude sur le potentiel géothermique des sources proches de Thermadore

La Ville de Saint-Nectaire possède une ressource d'eau chaude souterraine...

Longtemps utilisée pour le thermalisme, elle a été très partiellement exploitée jusqu'en 2016 pour chauffer, par géothermie, la piscine de Thermadore. Trois forages existaient depuis des décennies à proximité de la piscine : « Say » et « Sans Souci » sont inexploités depuis de nombreuses années, « Charles » avait dû être stoppé du fait de concrétions calcaires.

La municipalité a souhaité d'une part relancer ce système géothermique, d'autre part que soit mieux connu le potentiel énergétique de ces sources, à prendre en compte dans son projet d'agrandissement de Thermadore.

L'exploitation de « Charles » a ainsi pu être relancée cet hiver (avec une économie de 40 000 € sur les factures de chauffage de la piscine...) et l'étude, confiée à Anteagroup, apporte des résultats très encourageants !

Projet subventionné par l'ADEME

Stérilisation des chats errants

Lorsque la municipalité est informée de la présence de chats errants, un représentant intervient sur place, avec l'accord du propriétaire des lieux. Une trappe est installée et l'animal récupéré est amené pour stérilisation chez un vétérinaire à Issoire. Les chats sont ensuite replacés à l'endroit où ils ont été signalés.

Cette procédure est appliquée depuis plusieurs années dans la commune pour endiguer progressivement le nombre de chats errants. Ces expériences sont positives, certains habitants se proposant même de convoier les chats.

Cette intervention est gratuite mais il est proposé de faire un don à l'association PDA -Parrainage Détresse Animaux.

Contactez la Mairie pour toute demande.

Mission du centenaire 14/18

Dans le cadre d'une recherche sur les poilus de la commune en vue d'une exposition, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Saint-Nectaire recherche des familles dont un parent (grand-père, grand-oncle, cousin...) est mort pour la France et figure sur le monument aux morts.

Merci de contacter l'Association au 06 86 57 97 03

ou à l'adresse patrimoinestnectaire@yahoo.fr



Nouveau !

On recycle ses piles et ses batteries en mairie. Un réceptacle est disponible à l'accueil.

**Vous pourrez donner votre sang
le vendredi 24 août entre 8h30 et 11h30
à la salle de la Maison de tourisme... Merci !**

Les sapeurs-pompiers de Saint-Nectaire recrutent...

Le centre de secours de Saint-Nectaire, ce sont 15 agents placés sous le commandement du chef de centre, l'adjudant-chef Romuald Placet et de son adjoint, le sergent Laurent Géraud. En 2017 le centre a effectué 156 interventions.

L'engagement des pompiers est une chance pour la commune...

Rejoignez-les en contactant Romuald Placet au 06 11 20 62 85.

